

Vive la République !

La République devient un mot fétiche pour justifier toute politique. Défense de la République, défense des valeurs de la République, qui signifie défense de l'ordre existant, volonté de défendre ce qui est : les institutions et les inégalités actuelles.

Le mot République, à sa seule invocation, s'est-il affranchi de tout sens, de tout contenu ? Est-il devenu un mot valise sans signification ?

La République est historiquement une promesse d'émancipation pour laquelle autrefois des hommes se sont battus : promesse d'un monde meilleur, égalitaire et de liberté, un monde de fraternité.

Liberté, égalité, fraternité : trois mots, trois concepts inscrits sur nos frontons, qui, si on n'y prend garde, ne revêtent plus aucune signification à force d'être répétés.

Trois mots devenus insignifiants alors que tout au long de notre histoire ils ont déclenché tant de conflits. Tant de révolutions. Jusqu'au conflit des *Gilets jaunes* qui peut se résumer en une seule revendication : celle de l'égalité, égalité devant l'impôt, justice sociale, justice fiscale, égalité des territoires. Lutte contre la précarité et lutte contre la vulnérabilité des territoires où chaque service public, notre bien commun, est menacé.

La République, au-delà des numéros qui pour l'instant s'arrête à cinq (deuxième, troisième, et aujourd'hui cinquième République), est d'abord et avant tout un projet révolutionnaire avant d'être un régime particulier.

La République est un projet politique toujours en évolution, en transformation, qui mène vers la souveraineté du peuple que la démocratie met en œuvre.

Or, pour l'historien, le peuple a été le plus souvent privé de sa souveraineté. Malgré l'élection et même peut-être grâce à elle. L'unique système électoral comme alpha et oméga de la démocratie, censitaire ou universelle, incluant ou excluant les femmes, prive en définitive le peuple de toute décision. Même si chaque loi tendant vers le suffrage universel est un pas vers l'émancipation démocratique.

Par l'élection, on demande au peuple de démissionner, de déléguer pour un temps donné toutes les décisions qui le concernent. Le peuple n'a voix au chapitre que par le bulletin de vote qu'il met dans une urne. Entre-temps, ceux à qui le peuple a donné le pouvoir ne lui demande pas son avis. Le peuple ne décide de rien. Je ne parlerai pas des multiples trahisons, des promesses électorales non tenues. Il y en a toujours eu, comme si la trahison était inscrite dans les gènes de la démocratie électorale représentative.

Bien sûr le peuple a le droit de s'exprimer, de manifester, de pétitionner entre deux élections, mais qui en tient compte ?

Les gouvernements successifs ont fait la preuve qu'ils n'écoutaient pas ce que le peuple veut. Des centaines de milliers de manifestants ont défilé depuis plus de trois décennies dans les rues de France contre les réformes successives (contre-réformes), sans aucun résultat.

Le peuple a donc été privé de sa souveraineté par ses propres représentants. En fait on est en droit de penser que la procédure électorale ne tend qu'à cette unique volonté d'empêcher le peuple de s'occuper des affaires de l'Etat.

La démocratie ne se résume pas à l'élection, loin de là. Souvent même l'élection étouffe toute démocratie véritable, et l'empêche de s'exprimer.

Dès la période ouverte en 1789, la question de la représentation et du mandat est posée en ces termes : comment retirer au peuple tout pouvoir décisionnel ?

Bien sûr le vote, le suffrage, et même un système de représentation nationale doit être conservé, comment faire autrement dans un pays comme la France ?

Mais cette re-représentation doit être contrôlée, tempérée par de nombreux contre-pouvoirs associatifs. La représentation doit être en permanence revitalisée par le pays tout entier grâce aux multiples associations et partis. Elle doit être aussi dé-professionnalisée (la politique n'est pas un métier à vie, ni une expertise), et elle doit être animée par l'unique intérêt général (ce qui est loin d'être le cas). Le processus de fabrication de la loi reste encore à inventer.

Or qui a écrit les différentes constitutions qui ont organisé la vie démocratique de notre pays ? : Soit les représentants désignés ou élus pour cela, soit un petit groupe d'experts. Quand les représentants du peuple ont écrit la Constitution, celle-ci a été parlementaire et représentative, le pouvoir a été donné à la représentation nationale qui avait été rédactrice de la constitution, et a donc été retiré au peuple. Quand quelques experts ont rédigé la constitution, celle-ci a été présidentielle. Elle a donné pendant le temps d'un mandat tout le pouvoir à une seule personne, à un seul homme en France. Nous sommes dans cette situation. Nous vivons dans une démocratie de très basse intensité.

Le peuple de France est aujourd'hui en capacité de rédiger une nouvelle Constitution par le truchement de centaines d'assemblées constituantes couvrant l'ensemble du pays, puis par une assemblée des assemblées où chaque représentant reste sous le contrôle permanent de son assemblée de base.

Enfin par un processus d'aller-retour permanent entre la base et la nation, une nouvelle constitution démocratique peut être écrite.

Créons rapidement des assemblées constituantes de base.

Emparons-nous des affaires de l'État !

Emparons-nous de la République !

Devenons des citoyens actifs !

François BAUDIN le 11 janvier 2019.